

Aide-mémoire



Dixième session du Mécanisme de coordination régionale des agences et organisations des Nations unies opérant en Afrique en appui à l'Union africaine et au NEPAD

Addis Abéba (Éthiopie)
5 et 6 novembre 2009

I. Contexte

La dixième session du Mécanisme de coordination régionale en Afrique se tiendra les 5 et 6 novembre 2009, dans le cadre de l'appui apporté par le système des Nations Unies à la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et du cadre de coopération Nations Unies-Union africaine et de son Programme décennal de renforcement des capacités de l'Union africaine. La réunion revêt une importance capitale pour différentes raisons. C'est en effet, la dixième fois que les organismes et organisations des Nations Unies tiennent des consultations avec les principales institutions africaines sur le renforcement de la cohérence et de la coordination de l'appui apporté par le système au développement en Afrique. Ce dixième anniversaire représente un point marquant dans l'évolution du Mécanisme et donne l'occasion de faire le bilan des progrès accomplis, de façon à déterminer comment avancer de façon plus efficace. Le Mécanisme de coordination régionale a déjà obtenu des résultats significatifs, que ce soit en termes d'appui apporté par le secrétariat ou de coordination des groupes thématiques. Le secrétariat apporte au Mécanisme davantage de coordination et d'appui stratégique, alors que la coordination des groupes thématiques est devenue plus solide grâce au nombre croissant de programmes exécutés conjointement et donnant des résultats concrets.

Les agences et organisations des Nations Unies impriment, eux aussi, une dynamique non négligeable pour accélérer l'appui apporté à l'Union africaine et au NEPAD dans le cadre du Mécanisme. Plusieurs groupes thématiques, notamment les groupes Paix et sécurité et Développement humain et social, ont modifié leurs structures pour apporter un appui plus efficace à l'Union africaine et au NEPAD. De même, d'autres groupes thématiques, comme Agriculture et sécurité alimentaire, Environnement, population et urbanisation, Science et technologie et Gouvernance, se sont tous efforcés de se réunir plus régulièrement et d'établir des plans d'activités afin de lancer une programmation interinstitutions et l'exécution commune de projets spécifiques.

En outre, des mesures importantes sont prises pour concrétiser la notion de coordination sous-régionale et pour mettre en place des mécanismes sous-régionaux en appui aux communautés économiques régionales (CER), conformément aux recommandations formulées aux septième, huitième et neuvième sessions du Mécanisme. Cette évolution, dont on peut se féliciter, permettra un appui plus cohérent et fera le lien entre les niveaux régional et national, et facilitera la liaison avec l'Équipe de directeurs régionaux.

En outre, le Programme décennal des Nations Unies pour le renforcement des capacités de l'Union africaine, créé en vertu de l'Accord-cadre Nations Unies-Union africaine, va bientôt faire l'objet d'un examen, trois ans après sa création en 2006, comme le prévoient ses modalités. La mise en œuvre du Programme décennal fait face à de grandes difficultés et l'examen à l'issue de trois ans sera l'occasion de s'y attaquer. Il est donc important que le Mécanisme se prononce sur les modalités de ce processus d'examen.



Enfin, la dixième session du Mécanisme de coordination régionale se tient au moment où des modifications importantes se produisent au NEPAD, en termes de domaines d'activité, d'orientation, d'arrangements institutionnels et de liens dans le contexte des décisions issues du Sommet de chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine organisé à Syrte en juin/juillet 2009, s'agissant de l'intégration du NEPAD dans l'Union africaine. Le processus d'intégration du NEPAD dans les structures et processus de l'Union africaine s'est intensifié en 2009 et il a été décidé d'avancer vers une Autorité de l'Union africaine. Les implications de ces réalités institutionnelles, organisationnelles et opérationnelles doivent être mieux comprises par les membres du Mécanisme. Les participants à la dixième session se pencheront donc sur ces questions, sans pour autant négliger les résultats et les réalisations, comme cela a été décidé lors de la neuvième session.

L'organisation interne de l'Union africaine doit être renforcée du point de vue structurel et fonctionnel, afin de permettre à la Commission de mieux fonctionner au sein du Mécanisme de coordination régionale et de tirer pleinement parti de ses avantages. Les mesures concrètes déjà prises pour intégrer le NEPAD dans les processus et structures de l'Union africaine et la réorientation du NEPAD qui en a découlé doivent être mieux exploitées dans le cadre du Mécanisme, afin de maximiser l'efficacité et l'impact. Les organismes et organisations des Nations Unies doivent bien comprendre ces nouvelles réalités, afin de mieux répondre aux besoins de l'Union africaine et du NEPAD. En outre, il est nécessaire de renforcer le rôle de la Banque africaine de Développement au sein du Mécanisme de coordination régionale.

Les conclusions des précédentes sessions du Mécanisme de coordination régionale donnent un fondement solide pour avancer. La dixième session du Mécanisme s'appuiera sur les réalisations des huitième et neuvième réunions et bénéficiera, comme d'habitude, d'une participation au plus haut niveau, comme en témoigne la présence de la Vice-Secrétaire générale de l'ONU, qui présidera la session.

Contrairement aux deux dernières sessions, la dixième session ne sera pas axée sur un seul thème, mais privilégiera une discussion approfondie des principales questions et des réalités contextuelles mises en exergue. Chaque groupe thématique se réunira la veille de la dixième session pour examiner des questions relevant de sa compétence. Le lendemain de la session, le 7 novembre, un forum consacré au NEPAD servira d'instance de dialogue sur les façons d'améliorer l'appropriation et les partenariats grâce à une plus grande participation des parties prenantes dans la société.

II. Objectifs de la dixième session du Mécanisme de coordination régionale

L'objectif central de la réunion est de renforcer l'appui apporté par le système des Nations Unies, aux niveaux régional et sous-régional, à l'Union africaine et au NEPAD. S'appuyant sur les réalisations des huitième et neuvième réunions du Mécanisme de coordination régionale, les participants examineront les résultats dans trois grands domaines. Le premier concerne les progrès réalisés pour améliorer la cohérence, la coordination et la coopération entre organismes et organisations des Nations Unies en appui à la mise en œuvre du NEPAD et du Programme décennal de renforcement des capacités de l'Union afric-



aine. Le deuxième a trait aux progrès réalisés dans l'approfondissement des partenariats et l'amélioration de la coopération et de la coordination entre les Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales africaines (Commission de l'Union africaine, Banque africaine de développement et communautés économiques régionales). Le troisième domaine concerne les progrès accomplis dans la mise en place de mécanismes sous-régionaux de coordination. Les participants accorderont une attention particulière à la mise en œuvre du NEPAD dans le contexte de son intégration dans les structures et processus de l'Union africaine et de l'examen imminent du Programme décennal de renforcement des capacités de l'Union africaine. La réunion donnera également l'occasion d'examiner l'appui apporté par les Nations Unies aux mesures liées au climat décidées au niveau régional, conformément au mandat confié par le Conseil des chefs de secrétariat (CCS).

Les participants à la réunion vont donc :

- Examiner les progrès du Mécanisme de coordination régionale, ainsi que les réussites, produits et résultats des activités entreprises dans le contexte de son système de groupes thématiques;
- Examiner l'appui apporté par les Nations Unies aux politiques et mesures liées au climat décidées au niveau régional et la coordination de cet appui dans le contexte du Mécanisme de coordination régionale;
- Examiner les progrès de la mise en place de mécanismes sous-régionaux de coordination, en appui aux communautés économiques régionales;
- Examiner les modifications institutionnelles et structurelles apportées à l'Union africaine et au NEPAD et leur incidence pour le Mécanisme de coordination régionale, ainsi que les plans stratégiques et plans d'action de l'Union africaine et du NEPAD décrivant ce que la Commission de l'Union africaine et le secrétariat du NEPAD attendent des organismes et organisations des Nations Unies pour améliorer les partenariats et atteindre les objectifs de développement;
- Discuter et trouver un accord sur la manière d'examiner le Programme décennal de renforcement des capacités de l'Union africaine.

III. Déroulement de la dixième session du Mécanisme de coordination régionale

La dixième session du Mécanisme de coordination régionale sera précédée de réunions individuelles des groupes thématiques, la veille de la réunion principale du Mécanisme. Cette session sera divisée en sept parties :

1. Examen des progrès du Mécanisme de coordination régionale et résultats des activités entreprises dans le contexte du système de groupes thématiques

Le Secrétariat du Mécanisme présentera un rapport intérimaire. Les coordonnateurs des neuf groupes thématiques feront ensuite des présentations décrivant leurs réalisations et les résultats de leurs activités. Les présentations porteront aussi sur les innovations dans la coordination des groupes thématiques et la mobilisation des ressources, en vue d'une exécution efficace du plan d'activités. Des débats s'ensuivront et les principales questions et recommandations en seront dégagées.



2. Débats sur l'appui apporté par les Nations Unies aux mesures liées au climat décidées au niveau régional

Le groupe thématique Environnement, population et urbanisation décrira les progrès accomplis, s'agissant de la décision du Conseil des chefs de secrétariat (CCS) relative à une réponse coordonnée du système des Nations Unies aux défis posés par le changement climatique, soit assurer la planification et l'apport d'un appui cohérent et synergique aux politiques et mesures liées au climat décidées au niveau régional. Des débats sur les questions soulevées et sur la façon dont une coordination efficace peut être réalisée dans le contexte du Mécanisme de coordination régionale s'ensuivront.

3. Examen des progrès accomplis, s'agissant des mécanismes sous-régionaux de coordination.

Les bureaux sous-régionaux de la CEA présenteront des rapports intérimaires sur les mécanismes sous-régionaux de coordination. Ces présentations seront suivies de débats sur les principales questions et les enseignements dont il convient de tenir compte pour le lancement officiel d'un mécanisme sous-régional de coordination dans les cinq sous-régions.

4. Examen du lien entre le Mécanisme de consultation régionale et l'Équipe de directeurs régionaux

Les participants examineront le lien entre le Mécanisme de coordination régionale et l'Équipe de directeurs régionaux, afin de mieux comprendre les opérations des deux mécanismes de façon à améliorer la collaboration entre ces derniers et leur complémentarité.

5. Débat sur les modifications institutionnelles et structurelles apportées à l'Union africaine et au NEPAD, les plans stratégiques et plans d'action de l'Union africaine et du NEPAD et ce qui est attendu des organismes et organisations des Nations Unies pour améliorer les partenariats et atteindre les objectifs de développement.

La Commission de l'Union africaine et le secrétariat du NEPAD donneront des informations sur l'intégration du NEPAD dans les structures et processus de l'Union africaine et la transformation de l'Union en Autorité et les implications sur l'appui apporté par les Nations Unies. Ils présenteront également leurs plans stratégiques et plans d'action et ce qu'ils attendent des organismes et organisations des Nations Unies.

6. Débats sur l'examen du Programme décennal de renforcement des capacités de l'Union africaine

Le secrétariat du Mécanisme de coordination régionale fera une brève description du Programme décennal de renforcement des capacités de l'Union africaine et mettra en exergue les difficultés et les perspectives d'avenir. Des débats s'ensuivront sur la façon de procéder à l'examen du Programme prévu dans ses modalités.



7. Présentation des principales questions et recommandations de la réunion

Le secrétariat du Mécanisme de coordination régionale présentera les principales questions et recommandations, et prendra acte des amendements décidés. Ces éléments seront finalisés après la réunion et permettront d'établir le document final.

IV. Réalisations escomptées

La réunion devrait aboutir à:

- Une documentation étayée des progrès réalisés en appui à l'Union africaine et au NEPAD dans le cadre du Mécanisme de coordination régionale et de ses groupes thématiques, une bonne compréhension des obstacles et des difficultés, et des accords sur la voie à suivre;
- Une meilleure compréhension des nouvelles structures organisationnelles de l'Union africaine et du NEPAD et de leurs plans stratégiques et plans d'action;
- Une description précise du processus d'examen du Programme décennal de renforcement des capacités de l'Union africaine;
- Une description des progrès accomplis dans le domaine de l'appui coordonné apporté par les Nations Unies, dans le cadre du Mécanisme de coordination régionale, aux politiques et mesures liées au climat décidées au niveau régional;
- Une plus grande détermination et des mesures concrètes en appui à l'Union africaine et au NEPAD.

V. Produits

La réunion aboutira sur un certain nombre de produits :

- Des accords sur des mesures concrètes visant à améliorer le fonctionnement du Mécanisme de coordination régionale, en vue de l'accélération de la mise en œuvre du NEPAD et du programme de coopération Nations Unies-Union africaine;
- Un ensemble de propositions visant à coordonner l'appui apporté par le système des Nations Unies aux politiques et mesures liées au climat décidées au niveau régional;
- Un accord sur la façon de procéder à l'examen du Programme décennal de renforcement des capacités de l'Union africaine;
- Un ensemble de recommandations concrètes et pragmatiques sur la voie à suivre;
- Des communiqués de presse;
- Des documents directs;
- Des publications sur le Web;
- Le rapport de la réunion;
- Le document final (sera établi après la réunion).



VI. Documentation de la réunion

La documentation de la réunion comprendra notamment:

- Un rapport intérimaire sur le Mécanisme de coordination régionale et les rapports des groupes thématiques sur leurs résultats et l'incidence de leurs activités, avec une mention spéciale des difficultés découlant de la crise alimentaire au niveau régional;
- Les rapports des groupes thématiques;
- Un rapport sur l'appui du système des Nations Unies aux mesures liées au climat au niveau régional;
- Un rapport de situation sur le cadre de coopération Nations Unies-Union africaine;
- Le rapport de la neuvième session du Mécanisme de coordination régionale;
- Les difficultés et perspectives de la mise en œuvre du NEPAD;
- Des documents et produits promotionnels sur l'appui apporté par le système des Nations Unies à l'Union africaine et au NEPAD.

VII. Participants

- Commission de l'Union africaine
- Secrétariat du NEPAD
- Secrétariat du Mécanisme d'évaluation intra-africaine
- Banque africaine de développement (BAD)
- Commissions régionales
- Équipe des directeurs régionaux en Afrique
- Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)
- Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC)
- Communauté d'Afrique de l'Est (CAE)
- Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA)
- Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)
- Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD)
- Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD)
- Union du Maghreb arabe (UMA)
- Organismes et organisations des Nations Unies participants

VIII. Dates et lieu

- La dixième session du Mécanisme de coordination régionale se tiendra au Centre de conférences des Nations Unies (CCNU) à Addis-Abeba (Éthiopie), les 5 et 6 novembre 2009.
- Elle sera précédée de réunion individuelles des groupes thématiques, le 4 novembre 2009.
- Un Forum sur le NEPAD sera organisé le 7 novembre 2009.

IX. Modalités administratives

Veillez vous reporter à la note d'information.